



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 15 septembre 2010 – n°230/D130

**Relevé de décisions de la réunion
du groupe de travail Mal-logement
du 7 juillet 2010**

Présidente : Marie-Thérèse JOIN-LAMBERT

Rapporteurs : Maryse MARPSAT (Insee), Catherine ROUGERIE (Insee)
Ronan MAHIEU (Drees)

Destinataires : Les membres du groupe

Liste des participants

Matthieu	ANGOTTI	Fédération nationale des associations de réinsertion sociale
René	BALLAIN	Laboratoire Pacte - IEP
Jean-Michel	DAVID	FAPIL
Jean-Claude	DRIANT	IUP Université Paris 12
Perrine	DUBOIS	FNARS
Françoise	DUSSERT	Cnis
Karl	EVEN	MEEDDM - CGDD - SOES
Jean-Marie	FIRDION	Centre Maurice Halbwachs
Didier	GELOT	Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
Marie-Thérèse	JOIN-LAMBERT	
Julie	LABARTHE	DREES
Bernard	LACHARME	Haut comité du logement des personnes défavorisées
Nadine	LEGENDRE	Cnis
Marie	LOISON	Centre Maurice Halbwachs
Ronan	MAHIEU	DREES

Maryse	MARPSAT	Insee
Brigitte	MUNOZ-PEREZ	Ministère de la justice et des libertés
Emmanuelle	NAUZE-FICHET	ANAH
Line	RIVAL	MEEDDM - DGALN
Christophe	ROBERT	Fondation Abbé Pierre
Catherine	ROUGERIE	Insee
Chantal	SALESSES	CNAF

Le groupe de travail sur le mal logement se voit confier trois missions principales :

- 1) Présenter et discuter les concepts de base du mal logement. Le groupe s'appuiera sur une réflexion déjà bien avancée dans des cercles divers (administratifs, académiques, associatifs...). Il s'agira d'établir un consensus quant aux concepts les plus pertinents et d'identifier les divergences éventuelles.
- 2) Préciser les sources d'information disponibles, au sein comme au dehors de la statistique publique, pour appréhender quantitativement ces concepts, en analysant notamment les délais et la périodicité des productions. Cette étape s'appuiera notamment sur les deux documents de travail récemment publiés par l'Insee¹, ainsi que sur des présentations par les producteurs des principales sources identifiées. La pertinence de certains indicateurs aujourd'hui utilisés sera analysée et discutée (exemple du surpeuplement).
- 3) Elaborer des propositions pour améliorer les sources statistiques, tant au plan national que local. Cette réflexion de moyen terme ne devra pas être contrainte a priori par des considérations de moyens, mais elle s'accompagnera d'un classement des priorités retenues par le groupe compte tenu des fortes contraintes qui pèsent à court terme sur les moyens de la statistique publique.

Il n'entre pas dans la mission du groupe de se pencher sur les politiques du logement. L'amélioration des connaissances constitue au demeurant une étape essentielle pour une meilleure prise en compte par les politiques publiques de l'ampleur et des modalités du mal logement. Le groupe se penchera au surplus sur les outils d'évaluation des politiques suivies, et les indicateurs les plus adaptés. Sa réflexion pourra également intégrer l'analyse du coût économique du mal logement, même s'il s'agit d'une question complexe.

Le groupe remettra de premières conclusions début novembre pour la commission démographie et questions sociales du 4 novembre. Le rapport sera présenté au bureau du CNIS du 13 décembre 2010. Selon l'état d'avancement de la réflexion, le groupe pourra mettre un terme à ses travaux fin 2010, ou les poursuivre au-delà.

Le programme des prochaines réunions est le suivant :

Mardi 14 septembre : discussion des concepts de base. Cette discussion s'appuiera sur une intervention de René Ballain sur le concept du mal logement, puis sur la présentation par Catherine Rougerie d'un Insee Première qui devrait paraître d'ici septembre (définition et quantification des situations d'absence de logement ou de mal logement). De courtes notes préparées par Catherine Rougerie et Maryse Marpsat sur des aspects difficiles à cerner et éventuellement contestés (sans abri, surpeuplement...) seront envoyées avant la séance.

Jeudi 7 octobre : les sources statistiques (tant nationales que locales) et leurs lacunes au regard de la mesure des concepts qui auront fait l'objet d'un consensus. Séance consacrée aux sources Insee.

Mardi 19 octobre : les sources statistiques (tant nationales que locales) et leurs lacunes au regard des concepts ayant fait l'objet d'un consensus. Séance consacrée aux sources autres que l'Insee : DREES, Ministère de la Justice, de l'Intérieur, Cnaf, sources associatives...

Mardi 2 novembre : conclusions provisoires des travaux, qui seront communiquées oralement à la commission démographie et questions sociales le 4 novembre.

1 N° F0903 « Les situations marginales par rapport au logement. Méthodes et sources statistiques publiques. Rapport du groupe SML », sous la direction de Maryse Marpsat
N° F1002 « Le dispositif statistique de l'Insee dans le domaine du logement. Etat des lieux et évaluation comparée des sources », P.Briant, N.Donzeau, M. Marpsat, C.Pirus, et C.Rougerie.